Envoyé en préfecture le 01/06/2026
Reçu en préfecture le 01/06/2026
Publié le
ID : 056-215601857-20260528-DEL202662-DE

Quéven Kewenn	# Délibération ## Conseil Municipal *du 28 mai 2026*
Référence : 202662	*Objet :* **Fiche d'évaluation des agents en période de stagiairisation**

Département du Morbihan Arrondissement de Lorient Commune de Quéven Nombre de conseillers : **En exercice : 28** Présents : 25 Procurations : 3 **Votants : 28**	**L'an deux mille vingt-six, le vingt-huit mai, le Conseil Municipal de la commune de Quéven, dûment convoqué le vingt-deux mai deux mille vingt-six, s'est réuni en session ordinaire, en Mairie, à vingt heures trente, sous la présidence de Marc Boutruche, Maire.** **Présents** : BOUTRUCHE Marc, OLIVIER Céline, KLEIN Fabrice, GILLMANN Julie, FOLLO Anthony, PIERRE Myriam, LE TALLEC Marc, DANIEL Aziliz, BAUDET Damien, CHAPRON Sophie, MEVELLEC Laurence, BENON Ludovic, CARGOET Sophie, KERHOAS Gérard, GARCIA Nolwenn, JACQUET Jean-Baptiste, PIQUÉE Cécile, CARARON Grégory, GUILLOU Emilie, SURGET Damien, ASENSIO Marie-Laure, NAOUR Nicole, LE CAM Corinne, LE DELLIOU Stéphane, LE MARRE Danielle **Pouvoirs** : **Stéphane Le Ravalec** à Céline Olivier, **Pascale Gillard** à Nicole Naour, **Mathys Ezano** à Damien Baudet

Vu le Code Général de la Fonction Publique,
Vu l'avis favorable du CST en date du 29/04/2026,

Une fiche d'évaluation pendant la période de stage d'un agent de la fonction publique joue un rôle central dans la décision de titularisation. Elle sert à la fois d'outil de suivi, d'appréciation et d'aide à la décision.

Suivre l'intégration de l'agent
La fiche permet d'observer comment l'agent s'adapte à son nouvel environnement professionnel : compréhension du fonctionnement de la collectivité, respect des règles, intégration dans l'équipe, appropriation des missions…

Évaluer les compétences professionnelles
Elle mesure les compétences techniques et les savoir-faire nécessaires au poste :
maîtrise des missions confiées, qualité du travail fourni, autonomie et capacité d'initiative, organisation et rigueur…

Apprécier les comportements professionnels
La fiche ne se limite pas aux compétences techniques. Elle évalue aussi les savoir-être :
sens du service public, ponctualité et assiduité, relations avec les collègues et les usagers, capacité d'adaptation…

Identifier les points forts et axes d'amélioration
Elle permet d'objectiver les observations du supérieur hiérarchique, en mettant en évidence :
les acquis de l'agent, les difficultés rencontrées, les besoins en formation ou en accompagnement…

Servir de base à la décision de titularisation
C'est l'objectif principal : la fiche constitue un document officiel qui aide l'autorité territoriale à décider :

- La titularisation (si les compétences sont jugées suffisantes),
- La prolongation du stage (si des progrès sont attendus),
- Ou la non-titularisation (si les aptitudes sont insuffisantes).

Garantir une évaluation objective et traçable
Elle formalise l'évaluation et assure une certaine transparence :

- Elle évite les jugements subjectifs
- Elle permet de justifier la décision prise
- Elle peut être consultée en cas de contestation

Envoyé en préfecture le 01/06/2026
Reçu en préfecture le 01/06/2026
Publié le
ID : 056-215601857-20260528-DEL202662-DE

Le Conseil Municipal,
après en avoir délibéré,
par 28 voix pour,

- **Valide la mise en place de la fiche telle que présentée et d'autoriser Monsieur le Maire à toute modification / adaptation ultérieure si nécessaire.**

A Quéven, le 28 mai 2026

Damien Baudet, Secrétaire de séance	Marc Boutruche, Maire de Quéven MAIRIE DE QUEVEN (MORBIHAN)
Notifiée le :	

Envoyé en préfecture le 01/06/2026
Reçu en préfecture le 01/06/2026
Publié le
ID : 056-215601857-20260528-DEL202662-DE

Quéven
Kewenn

FICHE D'ÉVALUATION DU STAGIAIRE

Identification de l'agent :

Nom :
Prénom :
Date de nomination stagiaire :
Grade :
Intitulé du poste :
Grade :
Service :
Supérieur hiérarchique :
Missions du poste :

Envoyé en préfecture le 01/06/2026
Reçu en préfecture le 01/06/2026
Publié le
ID : 056-215601857-20260528-DEL202662-DE

Entretien n°1 : entretien de prise de fonction (fin du 1er trimestre)

Objectifs de l'entretien :

Comment le stagiaire assure ses fonctions ? Comment se situe t'il par rapport aux qualités attendues sur le poste ? Quels sont les points forts identifiés durant la période de stage, et les axes d'amélioration ? Quels accompagnements peuvent être mis en place ? Les besoins en formation du stagiaire en lien avec les missions exercées ? Faire le point sur les modalités de travail et le fonctionnement interne de la collectivité.

Contenu de l'entretien *(Attentes, mesures d'accompagnements, formations ...) :*

Appréciation générale du supérieur hiérarchique :

Observations éventuelles de l'agent :

Date de l'entretien :

Signature de l'autorité territoriale

Signature de l'agent

Envoyé en préfecture le 01/06/2026
Reçu en préfecture le 01/06/2026
Publié le
ID : 056-215601857-20260528-DEL202662-DE

Entretien n°2 : entretien intermédiaire (fin du deuxième trimestre)

Objectifs de l'entretien :

Quels sont les points forts identifiés durant la période de stage, et les axes d'amélioration ? Le stagiaire a-t-il tenu compte des remarques précédentes ? Quels accompagnements peuvent être mis en place ? Les besoins en formation du stagiaire en lien avec les missions exercées ?

Contenu de l'entretien *(Points positifs, axes d'amélioration, mesures d'accompagnements, formations ...) :*

Appréciation générale du supérieur hiérarchique :

Envoyé en préfecture le 01/06/2026
Reçu en préfecture le 01/06/2026
Publié le
ID : 056-215601857-20260528-DEL202662-DE

Avis du supérieur hiérarchique sur la titularisation :

☐ Favorable ☐ Prorogation de stage au-delà de 1 an

☐ Licenciement en cours de stage *(avis préalable de la CAP) ***

En cas de prorogation de stage (au terme de l'année de stagiairisation initiale):

Durée de prorogation envisagée :

Axes d'amélioration attendus :

Mesures d'accompagnement proposées :

Observations éventuelles de l'agent :

Date de l'entretien :

Signature de l'autorité territoriale

Signature de l'agent

*** Le licenciement en cours de stage ne peut intervenir que lorsque le stagiaire a accompli au moins la moitié de la durée normale de son stage ainsi que sa formation obligatoire prévue par le statut particulier.*

Envoyé en préfecture le 01/06/2026
Reçu en préfecture le 01/06/2026
Publié le
ID : 056-215601857-20260528-DEL202662-DE

Entretien n°3 : entretien intermédiaire (fin du troisième trimestre)

Objectifs de l'entretien :

Quels sont les points forts identifiés durant la période de stage, et les axes d'amélioration ? Le stagiaire a-t-il tenu compte des remarques précédentes ? Quels accompagnements peuvent être mis en place ? Les besoins en formation du stagiaire en lien avec les missions exercées ?

Contenu de l'entretien *(Points positifs, axes d'amélioration, mesures d'accompagnements, formations ...) :*

Appréciation générale du supérieur hiérarchique :

Envoyé en préfecture le 01/06/2026
Reçu en préfecture le 01/06/2026
Publié le
ID : 056-215601857-20260528-DEL202662-DE

Avis du supérieur hiérarchique sur la titularisation :

☐ Favorable ☐ Prorogation de stage au-delà de 1 an

☐ Licenciement en cours de stage *(avis préalable de la CAP) ***

En cas de prorogation de stage (au terme de l'année de stagiairisation initiale):

Durée de prorogation envisagée :

Axes d'amélioration attendus :

Mesures d'accompagnement proposées :

Observations éventuelles de l'agent :

Date de l'entretien :

Signature de l'autorité territoriale

Signature de l'agent

*** Le licenciement en cours de stage ne peut intervenir que lorsque le stagiaire a accompli au moins la moitié de la durée normale de son stage ainsi que sa formation obligatoire prévue par le statut particulier.*

Envoyé en préfecture le 01/06/2026
Reçu en préfecture le 01/06/2026
Publié le
ID : 056-215601857-20260528-DEL202662-DE

Entretien n°4 : entretien de fin de stage

Objectifs de l'entretien :

Quels sont les points forts identifiés durant la période de stage, et les axes d'amélioration ? Le stagiaire a-t-il tenu compte des remarques précédentes ? Quelle est la décision envisagée pour la suite ?

Contenu de l'entretien *(Points positifs, axes d'amélioration, mesures d'accompagnements, formations ...)* :

Appréciation générale du supérieur hiérarchique :

Envoyé en préfecture le 01/06/2026
Reçu en préfecture le 01/06/2026
Publié le
ID : 056-215601857-20260528-DEL202662-DE

Avis sur la titularisation :

☐ Favorable ☐ Prorogation de stage *** ☐ Refus de titularisation *(avis préalable de la CAP)*

En cas de prorogation de stage :

Durée de prorogation envisagée :

Axes d'amélioration attendus :

Mesures d'accompagnement proposées :

Observations éventuelles de l'agent :

Date de l'entretien :

Signature de l'autorité territoriale

Signature de l'agent

***** En cas de prorogation de stage, il convient de réaliser une évaluation du stagiaire durant la période.**